



**Version finale** approuvée par le Collège  
Décembre 2021

2021

## FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de  
la



**Wallonie**

*Nom de l'organisation : Commune de Jurbise*

*Nom du coach : Benoît Simonart*




















## Contexte :

En septembre 2020 étaient adoptés 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) par tous les États membres des Nations Unies. Ces ODD constituent un agenda mondial fixé à l'horizon 2030 pour une société plus durable et portent sur des matières économiques, environnementales et sociales.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel permettant d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable. La Commune de Jurbise y a répondu et a été sélectionnée. Elle a ainsi pu profiter de 5 séances de coaching encadrées par Sustenuto entre mars et décembre 2021.

L'objectif de ce projet est de réaliser un diagnostic du territoire en matière de durabilité, et de produire, sur cette base, une feuille de route composée d'actions à concrétiser à court et moyen termes.

# 1. DIAGNOSTIC - Notre contribution aux 17 Objectifs de développement durable

Impact très négatif	Impact négatif	Impact légèrement négatif	Impact neutre	Impact légèrement positif	Impact positif	Impact très positif
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						

## Conclusion de l'analyse :

### 1. Contribution actuelle au regard des 17 Objectifs de Développement durable (explication de la méthodologie et du résultat du diagnostic)

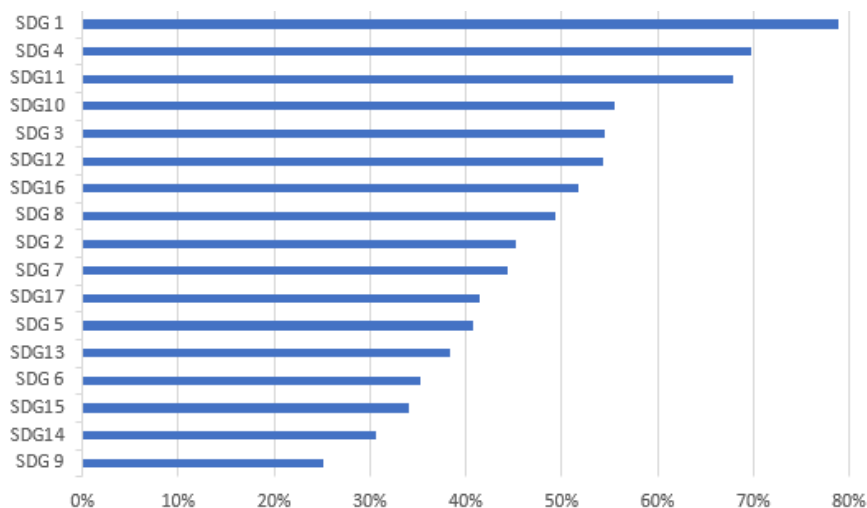
Un groupe interne composé de 11 représentants des différents services de la Commune de Jurbise a réalisé une évaluation de l'importance de l'impact (actuel ou potentiel) des activités de la Commune sur les ODD, en partant des 169 cibles liées aux ODD.

Le résultat consolidé de cette évaluation est calculé sur la moyenne des scores individuels en % et est représenté ci-dessous.

Le résultat du diagnostic présenté à la page précédente est établi comme suit :

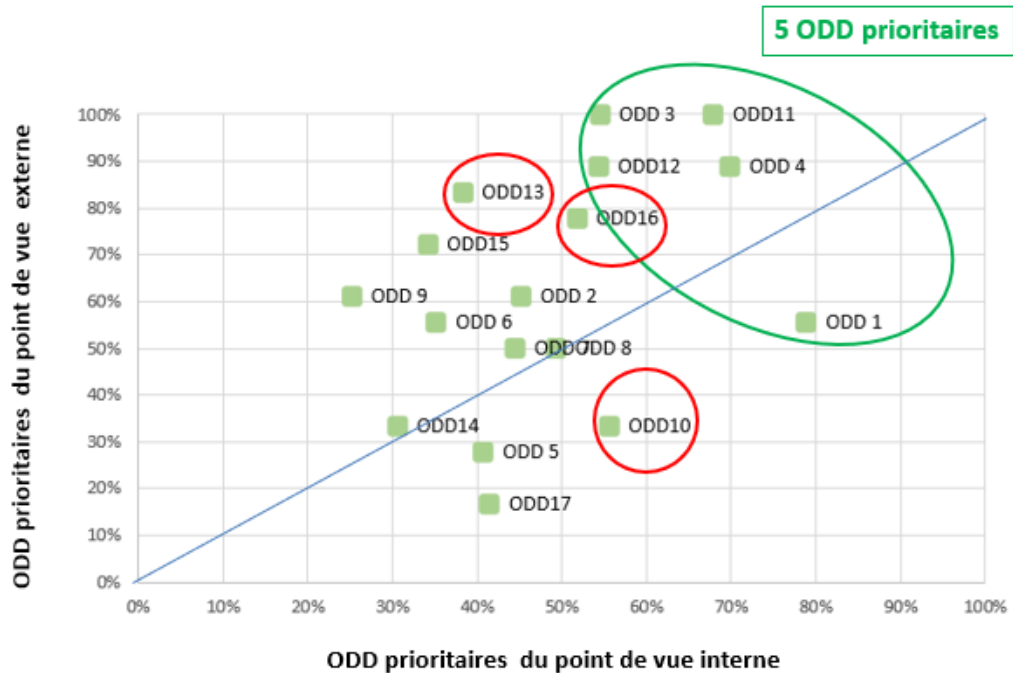
- de 0 à 33%, l'impact est légèrement positif ou légèrement négatif
- de 34 à 66%, l'impact est positif ou négatif
- de 67 à 100%, l'impact est très positif ou très négatif

Le caractère positif ou négatif de l'impact est déterminé en fonction de la nature des activités.



## 2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement (explication de la méthodologie et des conclusions)






Suite à l'exercice du groupe interne, une consultation et un atelier d'un groupe de parties prenantes externes, composé de personnes représentant diverses organisations et partenaires proches de la Commune, a été réalisée. Ceci a permis d'établir une matrice de matérialité ODD comparant l'importance des ODD d'un point de vue interne et d'un point de vue externe.



Le Collège communal de Jurbise s'est ensuite réuni et, tenant compte des résultats des groupes de travail interne et externe, a décidé de porter la priorité des actions de la Commune sur 5 ODD (les actions de l'ODD1 ayant été reportées dans l'ODD 10, plus global et plus en adéquation avec les réalités de terrain de l'entité).

Pour ces 5 ODD prioritaires, les cibles prioritaires déterminées sur base de l'exercice de priorisation individuel effectué par 11 personnes du groupe interne ont été revues par le Collège qui en a retenu 13 pour leur lien direct et significatif avec les activités de la Commune.

Ce sont sur ces 5 ODD et sur ces 13 cibles prioritaires qu'a porté le travail d'identification des objectifs et des actions pour l'élaboration d'une feuille de route ODD de la Commune de Jurbise.

<b>ODD prioritaires</b>	<b>Cibles prioritaires</b>	<b>ODD prioritaires</b>	<b>Cibles prioritaires</b>
 <p>4 EDUCATION DE QUALITE</p>	<p>4.2. Accueil préscolaire 4.5. Accès pour tous à l'éducation 4.7. Education au développement durable</p>	 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>10.2. Autonomisation des personnes et intégration sociale 10.3. Lutte contre les discriminations et égalité des chances</p>
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>11.2. Mobilité durable 11.4. Patrimoine culturel et naturel 11.7. Espaces verts</p>	 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>12.3. Lutte contre les pertes alimentaires 12.5. Gestion des déchets</p>
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>3.4. Prévention des maladies non-transmissibles (obésité) 3.5. Prévention contre l'abus de stupéfiants et d'alcool 3.7. Planification familiale</p>		

Ces objectifs et ces cibles prioritaires rejoignent des actions déjà développées par l'Administration communal et le C.P.A.S. qu'il s'agira de poursuivre. D'autres actions nouvelles sont, quant à elles, d'ores et déjà, prévues dans le PST (horizon 2025) ou souhaitées par les élus.



Objectif opérationnel

**1. Encourager une alimentation saine et durable pour réduire les problèmes de santé liés à l'obésité et à la malnutrition**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Embaucher du personnel spécialisé dans la diététique au sein des équipes communales.</p> <p>b. Proposer, dans les écoles et les crèches, des repas variés à base de produits locaux et de saison (dans le respect du GreenDeal).</p> <p>c. Organiser des ateliers culinaires à destination des citoyens.</p> <p>d. Diffuser des recettes saines et des conseils santé via les outils de communication communaux.</p> <p>e. Proposer des « petits-déjeuners sains et malins » à prix démocratique dans les écoles communales.</p> <p>f. Offrir un fruit à chaque enfant des écoles communales, une fois par semaine.</p>	<p>3.4. Prévention des maladies non- transmissibles (obésité)</p>	<p>a. Nombre de personnes recrutées</p> <p>b. Nombre de repas proposés, adhésion au GreenDeal</p> <p>c. Nombre d'ateliers organisés</p> <p>d. Nombre de recettes et de conseils diffusés</p> <p>e. Nombre de petits-déjeuners proposés</p> <p>f. Fréquence hebdomadaire respectée, nombre de fruits distribués</p>	<p>Court terme (début de l'année 2022)</p>

Objectif opérationnel

**2. Sensibiliser les citoyens et lutter contre la consommation de stupéfiants et l'abus d'alcool**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Prévoir la présence d'un éducateur ou d'une association spécialisée lors de manifestations communales (notamment les plus festives) afin de dialoguer avec le public sur ces thématiques.</p> <p>b. Proposer des formations en lien avec ces thématiques (notamment, pour l'animateur de la Maison de Quartier).</p> <p>c. Diffuser des campagnes de sensibilisation et/ou organiser des conférences sur ces thématiques (affichage, articles, etc.), notamment à destination du jeune public.</p>	3.5. Prévention contre l'abus de stupéfiants et d'alcool	<p>a. Présence d'un éducateur ou d'une association à au moins 1 évènement par an</p> <p>b. Au moins 1 formation organisée d'ici 2025</p> <p>c. Nombre de communication diffusées sur le sujet par an</p>	Court terme (dès l'année 2022)

Objectif opérationnel

**3. Faciliter l'accès de tous à des services de santé sexuelle et procréative, notamment à des fins de planning familial**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Etablir un partenariat avec un Planning familial de la région et diffuser des informations à son sujet.</p> <p>b. Faciliter l'accès aux permanences du Planning familial, par la mise à disposition d'un taxi permettant au citoyen de se rendre vers les lieux de consultation ou par l'organisation d'une antenne décentralisée située à Jurbise.</p> <p>c. Sensibiliser les jeunes à la santé sexuelle et procréative (activités scolaires, conférences, animations diverses, communications...).</p>	3.7. Planification familiale	<p>a. Partenariat établi</p> <p>b. Nombre de trajets réalisés vers le planning familial par le taxi ; nombre de rendez-vous fixés au sein de l'antenne jurbisienne</p> <p>c. Nombre d'actions de sensibilisation et de communications réalisées sur ce thème</p>	Court terme (dès l'année 2022 et en 2023 pour certaines actions)





### Objectif opérationnel

**1. Développer l'éveil aux langues dès le plus jeune âge pour au moins 50 % des enfants de nos écoles communales maternelles**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Permettre à chaque enseignant de disposer des techniques et d'activités pour l'éveil aux langues.</p> <p>b. Tenir à disposition de la direction un journal de classe des activités proposées.</p>	4.2. Accueil préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enseignants disposant de techniques d'éveil aux langues</li> <li>- Nombre d'élèves de 1<sup>er</sup> accueil bénéficiant d'éveil aux langues</li> <li>- Tenue d'un journal de classe</li> </ul>	Court terme (au plus tard en 2023, ou dès la sortie de la crise sanitaire)

### Objectif opérationnel

**2. Développer l'accompagnement des enfants DYS dans les écoles communales**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Développer un partenariat avec les professionnels de la santé (PMS, logopède) pour accompagner les enseignants dans les problèmes 'DYS'.</p> <p>b. Prévoir un budget pour former les enseignants à ces problèmes dans le cadre du plan de formation.</p> <p>c. Organiser des réunions d'évaluation des résultats dans chacune des écoles.</p>	4.5. Accès pour tous à l'éducation	<p>a. et b. Nombre d'enseignants par école ayant suivi une formation et/ou ayant eu un échange avec des professionnels de la santé concernant les problèmes 'DYS'</p> <p>c. Nombre d'écoles ayant tenu une réunion d'évaluation</p>	Long terme (1/3 des enseignants par école d'ici 2030)

**3. Sensibiliser les enfants des écoles communales par une activité (culturelle) sur le développement durable**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Inciter les écoles à répondre aux appels à projets culturels ou en lien avec le développement durable.</p> <p>b. Proposer, chaque année, au moins une activité dans des trois écoles communales ; développer un programme annuel d'activités.</p> <p>c. Prévoir un budget par enfant à attribuer pour cette activité, ainsi que les moyens humains nécessaires (chauffeurs, enseignants, etc.).</p>	<p>4.7. Education au développement durable</p>	<p>a. Nombre d'appels à projets communiqués aux écoles/de réponses à ces appels à projet</p> <p>b. Existence d'un programme d'activités annuel</p> <p>c. Existence d'un budget par enfant ; montant de ce budget</p>	<p>Court terme (dès 2022, puis en continu)</p>



Objectif opérationnel

**1. Poursuivre la politique de remise à l'emploi, en diminuant le nombre de personnes stagnant au RIS et en les incitant à trouver un emploi**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Favoriser la mise en place d'articles 60 (formations qualifiantes ou emplois) en place et lieu du RIS qui laisse peu de perspectives aux citoyens sans emploi.</p> <p>b. Rencontrer plus rapidement et plus souvent les bénéficiaires du RIS pour accélérer l'établissement de leur projet et faciliter leur futur engagement.</p> <p>c. Réaliser davantage d'entretiens individuels via le C.P.A.S.</p>	<p>10.2. Autonomisation des personnes et intégration sociale</p>	<p>a. Taux de réduction du nombre de RIS ; au profit d'un nombre plus important d'emplois (notamment art. 60)</p> <p>b. et c. Nombre de rendez-vous/de bénéficiaires RIS rencontrés ; délais d'attente moyen</p>	<p>Court terme (dès 2022 au plus tard en 2023, ou dès la sortie de la crise sanitaire)</p>

Objectif opérationnel

**2. Améliorer la protection sociale des personnes en situation de crise par la création d'un logement d'urgence**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Installer, sur le territoire de l'entité, au moins un logement d'urgence pour des personnes en situation de crise (incendie, femmes battues, etc.).</p>	<p>10.3. Lutte contre les discriminations et égalité des chances</p>	<p>a. Logement d'urgence installé</p>	<p>Moyen terme (d'ici la fin de la mandature en 2025)</p>

b. Faire accepter le projet et rechercher des subsides auprès du Gouvernement Fédéral.		b. Accord de la FWB ; montant des subsides obtenus	
--	--	---	--

Objectif opérationnel

**3. Améliorer la qualité de l'aide juridique pour les citoyens de Jurbise en situation de précarité (particulièrement dans les domaines où le C.P.A.S. n'a pas de compétence spécifique)**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Poursuivre et renforcer la collaboration entre le C.P.A.S. et le juriste du service de médiation de dettes.</p> <p>b. Mettre en place une procédure permettant de répondre aux demandes d'accompagnement, dans le mois, sans devoir multiplier les démarches au sein des différents services.</p> <p>c. Prévoir les budgets et moyens suffisants pour concrétiser la collaboration avec le cabinet juridique.</p>	10.3. Lutte contre les discriminations et égalité des chances	<p>a. Etablissement d'une collaboration ; fréquence des échanges</p> <p>b. Procédure mise en place : délais moyen de réponse</p> <p>c. Montant du budget disponible</p>	Court terme (dès 2022 au plus tard en 2023, ou dès la sortie de la crise sanitaire)



Objectif opérationnel

**1. Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR, seniors, femmes enceintes, etc.) sur le territoire de Jurbise**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Améliorer l'accessibilité des salles, des écoles et des espaces verts publics.</p> <p>b. Equiper les « Taxis seniors » de rampes et d'élévateurs.</p> <p>c. Disposer des équipements de repos dans l'espace public (bancs, abris, etc.), particulièrement dans les aires commerciales et sur les places des villages.</p>	<p>11.2. Mobilité durable</p>	<p>a. Nombre d'améliorations mises en place</p> <p>b. Nombre de taxis équipés</p> <p>c. Nombre de bancs ou dispositifs installés</p>	<p>Moyen terme (en continu, d'ici la fin de la mandature en 2025)</p> <p>b. 50% en 2022, 100% en 2026</p> <p>c. au moins 6 d'ici 2025</p>

Objectif opérationnel

**2. Sensibiliser à la découverte du patrimoine local culturel et naturel**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>Développer des promenades et favoriser l'emprunt des sentiers communaux : cartographier et/ou lister des promenades (cyclables et pédestres) empruntant notamment les sentiers communaux accessibles, entretenir ces sentiers, les baliser et en améliorer l'accès, valoriser le petit patrimoine communal, etc.</p>	<p>11.4. Patrimoine culturel et naturel</p>	<p>- Nombre de parcours mis en place</p> <p>- Nombre de sentiers cartographiés</p> <p>- Nombre de sentiers effectivement accessibles</p> <p>- Nombre de biens patrimoniaux recensés/valorisés</p>	<p>Moyen terme (au moins un par an en continu, d'ici la fin de la mandature en 2025)</p>

<b>3. Aménager des espaces verts publics au sein de chaque village de l'entité</b>
--

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Aménager de nouvelles aires de convivialité (jeux, repos, rencontre, etc.) et entretenir les aires existantes (notamment, dans le parc communal).</p> <p>b. Fleurir et verdir les espaces communaux en favorisant les espèces indigènes.</p> <p>c. Développer des actions en faveur des pollinisateurs.</p>	11.7. Espaces verts	<p>a. Nombre de nouvelles aires créées ; fréquence des entretiens</p> <p>b. Nombre d'espaces fleuris et verdés sur le territoire communal</p> <p>c. Nombre d'initiatives mises en place</p>	Moyen terme (dès 2022 puis en continu jusqu'à la fin de la mandature en 2025)



Objectif opérationnel

**1. Sensibiliser les habitants de Jurbise à la réduction des pertes alimentaires**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
<p>a. Poursuivre les actions déjà mises en place pour diminuer les quantités de déchets organiques (atelier culinaire basé sur les « restes », incitation à développer des composts domestiques, dons de poules aux ménages qui n'en disposent pas déjà, etc.).</p> <p>b. Diffuser des communications en lien avec cette thématique (promotion de l'action Too-Good-to-Go au sein des commerces alimentaires de l'entité et auprès des citoyens, rappels des consignes de tri sélectif, etc.).</p> <p>c. Favoriser les opérations de glanage et sensibilisation des agriculteurs à cette pratique.</p> <p>d. Sensibiliser les citoyens à la consommation locale et responsable par l'intermédiaire de zones de productions communautaires (potagers, vergers).</p>	<p>12.3. Lutte contre les pertes alimentaires</p>	<p>a. Nombre d'actions entreprises par an</p> <p>b. Nombre de communications diffusées par an</p> <p>c. Nombre d'actions vers les agriculteurs</p> <p>d. Nombre d'actions vers les citoyens</p>	<p>Court terme (dès 2022 puis en continu).</p>

Objectif opérationnel

**2. Favoriser la réduction et la bonne gestion des déchets**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)
Mettre en place les actions listées dans le Plan local de Propreté (organisation de marches de ramassage des déchets, coordination et équipement d'un groupe de citoyens volontaires, création et diffusion d'une campagne de sensibilisation, etc.)	12.5. Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de marches de nettoyage organisées et nombre de participants</li> <li>- Nombre de citoyens volontaires</li> <li>- Campagne de sensibilisation créée et diffusée ; nombre de communications en lien avec la propreté</li> <li>- Nombres d'actions du Plan local de Propreté réalisées</li> </ul>	Moyen terme (dès 2022, puis en continu jusque la fin de la mandature en 2025)